

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La MRC de La Haute-Yamaska prend position contre les récentes coupes budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec en transport collectif.

Granby, 29 janvier 2026 – La MRC de La Haute-Yamaska, par le biais d'une résolution adoptée par son conseil le 22 janvier dernier, dénonce et prend nettement position à l'encontre des coupes annoncées dans la nouvelle mouture du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2025-2028 déposé le 26 novembre 2025. Rappelons que ce programme s'inscrit dans le Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2023 (PEV 2030).

Ces coupes, non anticipées, viendront substantiellement affecter le financement du transport collectif dans un contexte inflationniste et mettront en péril les services existants. De plus, la modification des règles de remboursement pour des dépenses engagées en 2025 viendra amputer le budget 2026 alloué au transport collectif.

« Malgré des besoins clairement exprimés par la population, le transport collectif constitue un défi en région rurale. Des progrès importants ont été réalisés dans les dernières années, fruits d'une collaboration entre les municipalités et les MRC. Les coupes prévues viendront saper les récents progrès en la matière et nuiront à la nécessaire transition écologique. », commente M. René Beauregard, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

-30 -

Source :

Isabel Coulombe, coordonnatrice aux communications

MRC de La Haute-Yamaska

icoulombe@haute-yamaska.ca

450 378-9976, poste 2276